

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE LAKEFIELD

LE 24 MAI 2014

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET ORDRE DU JOUR

- ◆ L'Assemblée est déclarée ouverte à 9h15. Mark Stamm, président, présente les membres de l'exécutif présents (Michel Labelle, Dominique Legault, Guy Corcoran et Éric Drouin) et souhaite la bienvenue aux membres de l'association. Il souligne également la contribution importante de conseillers pour l'APDL soit Benoit Robert, Anne-Marie Boisvert et Andrew Planck. Vingt-six (26) participants sont présents à l'Assemblée.

L'ordre du jour de l'Assemblée est approuvé sur proposition de Jean-Martin Laberge secondé par Alain Saulnier après que le point 2 ait été déplacé pour permettre aux membres de prendre connaissance du compte-rendu de l'AGA de 2013 remis aux participants.

2) RAPPORT DU TRÉSORIER

- ◆ Guy Corcoran, trésorier, nous résume la situation financière stable de l'APDL. Les revenus sont constitués des cotisations des membres (51) pour un total de 4 630 \$ auxquels s'ajoute la subvention annuelle de la municipalité de 1 000 \$ pour l'ensemencement des lacs. Les dépenses totales atteignent 5 441,79 \$ dont 3 060 \$ pour l'ensemencement. Le surplus est de 188,21 \$ et l'encaisse en date du 30 avril 2014 est de 4 973,49 \$. M. Corcoran nous présente également les prévisions budgétaires pour l'année 2014-2015. Ces prévisions devraient nous permettre un équilibre budgétaire avec des revenus et dépenses de 5 800 \$.

3) RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ◆ Réalisations 2013-2014. Mark Stamm résume les principales réalisations de la dernière année : la production et la distribution à cette réunion de vignettes du Domaine pour les voitures et les embarcations, la collaboration étroite avec la municipalité sur plusieurs dossiers en lien avec l'environnement, la collecte des denrées non-périssables pour la guignolée, une séance d'information sur l'environnement organisée en novembre 2013 avec Matthieu Madison, l'organisation d'activités sociales ainsi que la négociation de services communs aux membres (fosses septiques, ramonage, etc.).
- ◆ Entretien des sentiers. Andrew Planck remercie les participants (environ une vingtaine) à la corvée de l'automne 2013. Cette corvée a permis un bon entretien des pistes. Il souligne toutefois que les tempêtes de l'hiver 2013 ont causé la chute de plusieurs arbres et que plusieurs petites corvées à l'été 2013 ont permis de nettoyer plusieurs pistes. Il nous informe également que plusieurs ponts sont endommagés et nécessitent des travaux majeurs de réfection. Des matériaux ont été acheminés sur les lieux l'automne dernier mais le niveau d'eau important relié à la rupture d'un barrage privé a empêché la réalisation des travaux.
- ◆ Il souligne également que les travaux forestiers entrepris par Cadus au nord du lac Écho ont causé de nombreux dégâts sur les pistes et qu'un travail important équivalent à la corvée annuelle est à faire pour rétablir l'état de la piste la Lièvre. Plusieurs participants s'interrogent sur la responsabilité du nettoyage des pistes suite au passage de la coopérative Terra-Bois engagée par Cadus. Mme LeGalou nous informe qu'elle a interrompu les activités de la coopérative forestière suite aux dommages causés dans la forêt du domaine. Mark Stamm souligne l'importante contribution des membres de l'APDL à l'entretien des pistes depuis

plusieurs années et insiste pour que la coopérative soit recontactée et procède au nettoyage de la Lièvre et de la Huard. Mme LeGalou s'engage à faire la démarche auprès de la personne concernée chez Terra-Bois.

- ◆ Mme Renée Charron propose que nous contactions nos voisins qui ne participent pas à l'APDL mais qui utilisent les sentiers. Certains membres proposent d'organiser des corvées individuelles en dehors de la corvée annuelle. Cette proposition est bien accueillie mais l'exécutif de l'APDL exprime le désir que M. Planck soit informé des différentes initiatives afin de bien planifier la corvée annuelle.
- ◆ M. Yves Lévesque rappelle aux membres qu'une application pour *iPhone* et autres appareils intelligents pouvant utiliser « open street map » permet de se promener sur les pistes en utilisant un GPS reliant l'utilisateur à une cartographie détaillée des pistes. L'information sur les différentes cartes des pistes est d'ailleurs disponible sur le site internet de l'association.
- ◆ En terminant, Andrew Planck nous informe que la prochaine corvée annuelle aura lieu le 18 octobre 2014.
- ◆ Ensemencement/échantillonnage des lacs. Michel Labelle nous informe qu'il a procédé avec son fils et sa conjointe à l'ensemencement des lacs le 12 mai dernier. Un total de 1 000 truites ont été introduites dans les deux lacs, soit 400 au lac Écho et 600 au lac Kenny. M. Denis Roberge et M. Gary Burns se proposent pour aider à cette activité l'an prochain. Le processus d'échantillonnage des lacs pour le réseau de surveillance sera repris cette année. M. Alain Giroux sera responsable de la prise d'échantillons d'eau au lac Écho et un appel à tous est lancé afin d'avoir un responsable pour le lac Kenny. Certains membres s'informent de la tâche à accomplir. Yves Lévesque, propriétaire d'un chalet au lac Kenny, se porte volontaire.
- ◆ Babillard. Un estimé des coûts ainsi qu'un plan des travaux seront soumis prochainement à Cadus pour la construction du babillard à l'entrée Rainbow. M. Benoit Robert s'est proposé pour la construction de ce babillard. Un membre qui ramasse régulièrement des déchets à cette entrée du domaine s'informe de la possibilité d'installer une poubelle et un bac de recyclage. Mme LeGalou est questionnée sur ce sujet mais ne fournit aucune réponse formelle. Un suivi sera fait avec Cadus à ce sujet.
- ◆ Activités sociales. Dominique Legault résume les activités de la dernière année (épluchette de blé d'inde, souper communautaire et sortie à la cabane à sucre). Elle invite tous les membres à lui communiquer toute idée de nouvelle activité. Jean-Martin Laberge propose la construction d'un carré de sable permanent pour un terrain de volleyball à la plage du lac Écho. Cette idée intéressante sera abordée lors d'une prochaine rencontre avec Cadus. Mark Stamm propose également de renouer avec l'activité de découverte des sentiers.
- ◆ Supports pour canots et kayaks. M. Gary Burns a procédé à la construction et l'installation d'un support à kayaks au lac Kenny dans l'espace vert situé au sud du lac. Deux autres supports sont prévus, soit l'un à l'automne 2014 et l'autre au printemps 2015. M. Burns remercie Cadus à propos de la contribution financière pour les matériaux. Mark Stamm souligne également la nécessité de prolonger le support du lac Écho, ce qui sera aussi abordé dans une rencontre prochaine avec Cadus. Une discussion a lieu entre les participants et Cadus sur la règle de limiter le nombre d'embarcations par propriétaire. Mme LeGalou aurait souhaité une limitation par résidence mais plusieurs s'y opposent. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

4) FONDATION DE L'HÔPITAL D'ARGENTEUIL

- ◆ M. Guy Marier nous informe que 88 personnes ont été contactées pour la campagne de financement et qu'un total de 25 000 \$ a été récolté. Pour l'ensemble de la campagne, 1,5 million de dollars sur le total espéré de 2 millions ont été amassés. M. Marier invite tous ceux qui n'ont pas contribué à le faire.

5) RAPPORT DU MAIRE

- ◆ M. Guy Marier informe l'Assemblée de la nomination du maire Scott Pierce à titre de préfet de la MRC d'Argenteuil. M. Stamm félicite le maire au nom de l'APDL pour cette nomination. Le maire remercie les membres de l'APDL impliqués dans la municipalité depuis plusieurs années. Il informe également l'Assemblée que plusieurs rôles lui ont été attribués au cours de la dernière année, lui permettant de mieux représenter les intérêts de la municipalité. Il est maintenant le représentant des municipalités bilingues du Québec et le vice-président d'une commission provinciale permanente sur l'environnement. Il siège également sur le conseil d'administration de la fédération canadienne des municipalités. Il souhaite faire progresser le dossier du retour à la municipalité par les diverses instances gouvernementales, des taxes payées par les citoyens de villégiature. Il mentionne également qu'au niveau de la municipalité, les finances sont en bon état avec un surplus budgétaire.
- ◆ À propos de l'état des lacs, le maire souligne qu'il est satisfaisant. De plus, la gestion des castors fait l'objet d'une évaluation régionale avec un plan d'action en voie d'élaboration. Pour la situation spécifique du lac Écho, un cube Morency sera installé à la mi-juin. Il souligne que le gouvernement provincial limite les possibilités d'intervention des municipalités par diverses réglementations.
- ◆ Le maire nous annonce également que pour une cinquième année consécutive, l'événement « Coureurs des bois » aura lieu prochainement. C'est une activité très populaire réunissant plusieurs participants au cours des dernières années, certains même se déplaçant de l'étranger. Un tournoi de basketball sera également organisé au cours des prochaines semaines. La salle communautaire est très utilisée par les citoyens avec de nombreuses activités mensuelles.
- ◆ Au chapitre des actions environnementales, l'Écocentre fonctionne bien ainsi que le Centre de dépôt des articles usagés. M. Gary Burns s'informe sur la possibilité d'avoir du compost à l'Écocentre. M. Pierce précise que du compost sera disponible pour tous le 1^{er} juin, date de la journée écologique, et il encourage les gens à profiter de la subvention de 50% pour les frais d'achat de matériel à compost. Des barils de récupération d'eau de pluie seront en vente aussi et plus de 3 000 arbres seront offerts aux résidents de Gore lors de cette journée. Le projet de camping vert au Lac Beatty est toujours en développement et en attente de décisions de la part de divers intervenants. Des discussions avec la nouvelle équipe de la ville de Lachute sont à venir à ce sujet.
- ◆ En ce qui concerne le lac Écho et la gestion des barrages de castors, M. Alain Saulnier se dit inquiet à propos de l'échéancier proposé pour l'installation du cube Morency et M. Pierce rassure l'Assemblée. Il ajoute que la municipalité est citée en exemple parce qu'elle jouit des services d'un trappeur à temps plein et d'un conseiller régional en environnement. M. Jean-Martin Laberge précise l'importance d'installer un tuyau de bonne dimension au sein du cube Morency et M. Pierce fera le suivi auprès de M. Mathieu Madison à ce sujet. Il informe les participants que M. Madison sera probablement un candidat au poste vacant de directeur général associé de la municipalité. M. Mark Stamm questionne le maire au sujet de l'inventaire des barrages de castors ainsi que du plan d'action qui est à venir. M. Pierce annonce que l'inventaire devrait être complété au cours de l'été 2014 et le plan pour l'automne 2014.

- ◆ Mme Dominique Legault s'informe sur les communications internes à la municipalité qui ne semblent pas toujours concorder. L'information obtenue de M. Madison n'est pas toujours la même que celle obtenue de M. Don Pressé... . Le maire répond que M. Madison est biologiste et inspecteur en environnement et M. Pressé, le trappeur attiré de la municipalité, en plus de son travail d'inspecteur municipal. Son rôle à titre de maire est de s'assurer d'une bonne cohésion dans le travail de son équipe. Cette cohésion permettra la réalisation des travaux sur le cube Morency à la mi-juin.
- ◆ M. Michel Labelle s'informe sur la possibilité de contrôler les castors par un trappage individuel. Ceci est permis par la municipalité mais pas par Cadus, ajoute Mme LeGalou.
- ◆ M. Pierce précise que la rupture d'un barrage privé près du chemin Gore ouest a provoqué des dommages importants à la route et a contribué à l'augmentation subite du niveau d'eau au mois de novembre 2013. Des démarches légales sont entreprises par la municipalité envers les responsables de ce débordement subi causé par la rupture d'un barrage. Ce barrage est la propriété de M. Brian Seale, un entrepreneur résidant sur le domaine. M. Gary Burns souligne qu'une plainte officielle de la municipalité devrait être déposée à l'Ordre des ingénieurs à l'encontre des ingénieurs qui ont approuvé les devis de ce barrage.
- ◆ Plusieurs participants soulèvent d'autres problèmes liés à divers barrages de castors, notamment celui érigé dans la petite clairière où se déverse le lac Kenny (à l'angle de Tour du Lac et Rainbow) et M. Pierce propose aux membres de détailler brièvement les situations problématiques et de lui acheminer le tout par voie électronique pour qu'il puisse intervenir. M. Stamm coordonnera cette démarche.
- ◆ M. Michel Labelle remercie le maire pour la contribution annuelle de 1 000 \$ pour l'ensemencement de nos lacs et M. Stamm souligne le bon fonctionnement de l'Écocentre et du Centre de dépôt des articles usagés. Le maire termine son allocution en soulignant la contribution des trois derniers conseillers municipaux membres de l'APDL, à savoir M. Guy Marier, Mme Cécile Gionet et maintenant M. Alain Giroux. Cette implication est très appréciée de sa part.

6) **CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES**

- ◆ Mark Stamm fait la promotion d'un concours de photographies qui sera annoncé prochainement via le site internet de l'APDL et les envois courriels aux membres. Ce concours organisé par Benoit Robert et Anne-Marie Boisvert se déroulera sur une période d'une année avec une thématique mensuelle. Un gagnant sera déterminé pour chaque thème et l'Association souhaite la participation d'un grand nombre de membres.

7) **ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 11 MAI 2013**

- ◆ Le compte-rendu est adopté sur proposition de Gary Burns secondé par Alain Saulnier. Certains participants proposent de distribuer le compte-rendu dès qu'il sera rédigé afin de permettre à ceux qui n'ont pas pu se présenter de prendre connaissance des discussions. M. Corcoran précise que le compte-rendu de l'AGA sera annexé à l'envoi de l'ordre du jour de la prochaine assemblée annuelle. Le comité exécutif prend bonne note de ces suggestions.

8) **ÉLECTION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- ◆ M. Éric Drouin arrive au terme de son mandat et serait prêt à laisser sa place à un autre membre. M. Michel Labelle quittera probablement le Domaine Lakefield et l'APDL au cours de la prochaine année et devra être remplacé à l'exécutif. De plus, un autre poste est vacant à la suite du départ de Sylvie-Catherine Beaudoin. Mme Michelle Laverdière se propose pour se

joindre à l'exécutif et est élue sans opposition. En l'absence d'autre candidat, MM. Drouin et Labelle acceptent de maintenir leur participation au sein de l'exécutif.

9) **VARIA**

- ◆ Mark Stamm nous informe de la procédure pour le nettoyage des fosses septiques ainsi que pour le ramonage des cheminées. Un avis a été envoyé à tous les membres à ce sujet et ces derniers doivent contacter directement les firmes responsables pour déterminer une plage horaire à l'un ou l'autre des jours prédéterminés permettant un rabais de groupe.
- ◆ M. Demars nous propose qu'un onglet « Nouvelles » soit ajouté au site internet avec l'ensemble des sujets d'actualité en lien avec l'APDL. M. Yves Lévesque propose que tous les membres inscrits reçoivent un avis électronique à chaque fois qu'une nouvelle est ajoutée sur le site.
- ◆ Un participant nous informe que l'annonce dans le journal *L'Express de Gore* fut une bonne idée. Cette annonce lui a permis d'être informé de l'Assemblée annuelle.
- ◆ Enfin, M. Stamm avise l'assemblée qu'un représentant de Terra-Bois expliquera brièvement le travail exécuté par la coopérative sur le domaine et leur mode d'opération dès que la réunion aura pris fin et qu'il est disposé à répondre aux questions touchant leur travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 11h35.

Éric Drouin, secrétaire

Mark Stamm, président

Dominique Legault, vice-présidente et conseillère aux activités sociales

Guy Corcoran, trésorier

Michel Labelle, conseiller